

Mieux comprendre la place du salarié dans une association

Devenir salarié-e d'une association nécessite de bien comprendre le fonctionnement associatif : l'articulation de ses différentes instances et ses spécificités. Cette formation permet d'en découvrir les fondamentaux et échanger sur les rôles et postures en tant que partie prenante du projet associatif.

Public : Salarié-e nouvellement en poste dans le secteur associatif, ou seul-e dans son association, personnes en recherche d'emploi

Prérequis : Maîtrise des savoirs de base

Lieu : AMESUD à Joyeuse ou sur site

Durée : 1 journée (7 h)

Horaires : 9h-17h

Date : 7 février 2019

Nombre de participants : 6 min – 14 max

Intervenant : AMESUD

Inscription : formation@amesud.fr

Tarifs : 180 €
Possibilités de prise en charge, nous contacter.

Pour tout renseignement complémentaire : AMESUD
1, rue de la Gare
07260 Joyeuse
04 75 89 21 51

Objectif général

Adapter au mieux sa posture en tant que salarié d'une association, et faciliter l'articulation avec les différentes instances.

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

1. Repérer la liberté permise par le statut associatif
2. Maîtriser les démarches statutaires à respecter
3. Distinguer les différentes formes de gouvernance
4. Repérer les enjeux sur la gestion du bénévolat

Contenu

Le fonctionnement statutaire

- Les statuts
- L'assemblée générale
- Les formes de gouvernance
- Les modifications statutaires

Le projet associatif

- Complémentarité du projet associatif avec les statuts
- Intérêts et utilités du projet associatif

La responsabilité des dirigeants

- Différentes responsabilités
- Assurances

Le bénévolat

- Mobilisation et valorisation du bénévolat
- Articulation bénévolat et salariat

Méthodes pédagogiques

Méthodes pédagogiques participatives : travail en groupes, cas pratiques, analyse collective. Apports théoriques et méthodologiques, illustrations à partir de cas concrets.

Moyens matériels

Salle 20 personnes équipée
Paperboard

Une attestation de formation et une attestation de présence sont délivrées à l'issue la formation



Cet accompagnement est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et inclusion » 2014-2020